



Département des forêts

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIERES MONDIALES 2005

RAPPORT NATIONAL

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

FRA2005/154
Rome, 2005



Le Programme d'évaluation des ressources forestières

La gestion durable des forêts présente de multiples fonctions environnementales et socioéconomiques importantes à l'échelle mondiale, nationale et locale, et joue un rôle crucial dans le développement durable. Des informations fiables et actuelles sur la situation des ressources forestières – non seulement en termes de superficie et de ses changements mais aussi en termes de matériel sur pied, produits forestiers ligneux et non ligneux, carbone, aires protégées, affectation de forêts aux loisirs et autres services, diversité biologique et participation aux économies nationales – favorisent la prise de décisions dans le cadre de politiques et de programmes forestiers et de développement durable à tous les niveaux.

La FAO, à la demande de ses états membres, surveille régulièrement les forêts du monde, ainsi que leur aménagement et leurs usages, par le biais du Programme d'évaluation des ressources forestières. Le présent rapport national entre dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 (FRA 2005), qui constitue l'estimation la plus exhaustive actuellement disponible. Plus de 800 personnes y ont contribué, dont 172 correspondants nationaux et leurs collègues, un Groupe consultatif, des experts internationaux, des membres du personnel de la FAO, des consultants et des volontaires. L'information présentée a été rassemblée par 229 pays et territoires pour trois années de référence, à savoir 1990, 2000 et 2005.

Le cadre du Rapport FRA 2005 repose sur les domaines thématiques qui régissent la gestion durable des forêts et qui sont reconnus par les forums intergouvernementaux sur les forêts ; il examine plus de 40 variables, notamment l'étendue, les conditions, les usages et les valeurs des ressources forestières. Des informations plus détaillées sur le processus de FRA 2005 et les résultats obtenus – ainsi que les rapports individuels – sont disponibles en ligne sur le site Web FRA 2005 (www.fao.org/forestry/fra2005).

Le processus d'Évaluation des ressources forestières mondiales est coordonné par le Département des forêts de la FAO au siège de Rome. Pour toute question sur FRA 2005, merci de bien vouloir écrire à la personne de référence :

Mme. Mette Løyche Wilkie
Forestier principal (FRA)
Département des forêts de la FAO
Viale delle Terme di Caracalla
Rome 00100, Italie

Courriel : Mette.LoycheWilkie@fao.org

Les usagers peuvent également adresser un courriel à : fra@fao.org

CLAUDE DE SAUVEGARDE

Les appellations employées dans cette publication et les données y figurant n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les Rapports nationaux destinés à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 visent à documenter et rendre accessibles les informations sur lesquelles repose le Rapport de FRA 2005. Ils ont été rédigés par des correspondants nationaux officiellement désignés, avec la collaboration de membres du personnel de la FAO. Avant d'être publiés, les rapports ont été soumis à la validation de l'autorité forestière du pays en question.

Établissement du rapport et personne de référence

Le présent rapport a été établi par:

Nom : Luc DIMANCHE

Titre : Ingénieur des Eaux et Forêts

Organisation : Direction Générale des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches Gouvernement de la République Centrafricaine

Adresse : MEFCP BP.830 Bangui

Téléphone/Fax: (236) 503540

Courrier électronique : lucdimanche@yahoo.fr

Autres spécialistes impliqués dans le processus : MEDI Augustin

Ingénieur des Eaux et Forêts

MEFCP BP.830 Bangui

Tel : (236) 046883

(236) 096858

Table des matières

1	TABLEAU T1 – ÉTENDUE DES FORETS ET DES AUTRES TERRES BOISEES	3
1.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
1.2	DONNEES NATIONALES	3
1.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
1.4	RECLASSEMENT	3
1.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T1.....	3
1.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T1	3
2	TABLEAU T2 – REGIME FONCIER DES FORETS ET DES AUTRES TERRES BOISEES.....	3
2.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
2.2	DONNEES NATIONALES	3
2.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
2.4	RECLASSEMENT	3
2.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T2.....	3
2.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T2	3
3	TABLEAU T3 – FONCTIONS DESIGNEEES DES FORETS ET AUTRES TERRES BOISEES.....	3
3.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
3.2	DONNEES NATIONALES	3
3.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
3.4	RECLASSEMENT	3
3.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T3.....	3
3.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T3	3
4	TABLEAU T4 – CARACTERISTIQUES DES FORETS ET AUTRES TERRES BOISEES.....	3
4.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
4.2	DONNEES NATIONALES	3
4.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
4.4	RECLASSEMENT	3
4.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T4.....	3
4.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T4	3
5	TABLEAU T5 – MATERIEL SUR PIED	3
5.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
5.2	DONNEES NATIONALES	3
5.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
5.4	RECLASSEMENT	3
5.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T5.....	3
5.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T5	3
6	TABLEAU T6 – BIOMASSE	3
6.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
6.2	DONNEES NATIONALES	3
6.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
6.4	RECLASSEMENT	3
6.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T6.....	3
6.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T6	3
7	TABLEAU T7 – STOCK DE CARBONE.....	3
7.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
7.2	DONNEES NATIONALES	3
7.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
7.4	RECLASSEMENT	3
7.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T7.....	3
7.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T7	3
8	TABLEAU T8 – PERTURBATIONS INFLUENÇANT LA SANTE ET LA VITALITE.....	3

8.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
8.2	DONNEES NATIONALES	3
8.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
8.4	RECLASSEMENT	3
8.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T8.....	3
8.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T8	3
9	TABLEAU T9 – DIVERSITE DES ESPECES ARBOREES	3
9.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
9.2	DONNEES NATIONALES	3
9.3	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T9.....	3
9.4	COMMENTAIRES AU TABLEAU T9	3
10	TABLEAU T10 – COMPOSITION DU MATERIEL SUR PIED	3
10.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
10.2	DONNEES NATIONALES	3
10.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
10.4	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T10.....	3
10.5	COMMENTAIRES AU TABLEAU T10	3
11	TABLEAU T11 – EXTRACTION DE BOIS	3
11.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
11.2	DONNEES NATIONALES	3
11.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
11.4	RECLASSEMENT	3
11.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T11	3
11.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T11	3
12	TABLEAU T12 – VALEUR DU BOIS EXTRAIT	3
12.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
12.2	DONNEES NATIONALES	3
12.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
12.4	RECLASSEMENT	3
12.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T12.....	3
12.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T12	3
13	TABLEAU T13 – EXTRACTION DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX.....	3
13.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
13.2	DONNEES NATIONALES	3
13.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
13.4	RECLASSEMENT	3
13.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T13.....	3
13.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T13	3
14	TABLEAU T14 – VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX EXTRAITS	3
14.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
14.2	DONNEES NATIONALES	3
14.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
14.4	RECLASSEMENT	3
14.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T14.....	3
14.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T14	3
15	TABLEAU T15 – EMPLOIS FORESTIERS.....	3
15.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
15.2	DONNEES NATIONALES	3
15.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
15.4	RECLASSEMENT	3
15.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T15.....	3
15.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T15	3
16	RAPPORTS THEMATIQUES	3

1 Tableau T1 – Étendue des forêts et des autres terres boisées

1.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert arboré de plus de 10 pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> . La définition exclut les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées	Terres qui ne sont pas classées comme « forêt », couvrant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec soit des arbres d'une hauteur de plus de 5 mètres et un couvert forestier de 5-10 pour cent, soit des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> , soit un couvert mélangé d'arbustes, d'arbrisseaux et d'arbres supérieurs à 10 pour cent. Sont exclues les terres où prédominent les usages agricoles ou urbains des terres.
Autres terres	Terres n'entrant pas dans la catégorie des « forêts » ou « autres terres boisées ».
Autres terres dotées de couvert arboré (liées aux « autres terres »)	Terres classées comme « autres terres », occupant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec un couvert arboré supérieur à 10 pour cent formé d'arbres capables d'atteindre 5 mètres à maturité.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent normalement les grands fleuves, lacs et réservoirs.

1.2 Données nationales

1.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Mangala P.M., Zanga A. 1999. République Centrafricaine. Evaluation des ressources forestières ligneuses. Etude réalisée dans le cadre de FRA 2000. FAO.	M		1999	Sources originales consultée lors de FRA 2000
PARN. 1994. Inventaire des forêts du Sud-Ouest centrafricain. Le massif forestier. Ministère de l'environnement des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche. Banque Mondiale/Poulin Thériault.	M		1989	Sources originales consultée lors de FRA 2000
MEEFCP/CPCI. 1999. Inventaire des sources et puits de gaz à effet de serre de la République Centrafricaine : sources et puits. Module 5. Changements d'affectation des terres et	M		1994	Sources originales consultée lors de FRA 2000

foresterie. Version préliminaire. Ministère de l'Environnement des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches.				
FRA 2000 Rapport principal	M	Forêt,	2000	Source secondaire utilisée pour les chiffres sur la forêt des années 1990 et 2000.
Doko P. , 1989. CETEL 1988-1989. Etude du couvert végétal et des phénomènes de dégradation en domaine soudanien par télédétection. Région de Manovo au nord de la République Centrafricaine. ENSG/Université Paris VI.			1989	Cette référence a été consultée pour calculer un taux pondéré de déforestation utilisé pour trouver le changement dans le couvert forestier
Berta S.M., Mausel P.W. Harrington J.H.A. Jr., Graham R. , 1990. Multidate image analysis of forest degradation in Equatorial Africa. Geocarto International. 4 : 57-61.			1990	Cette référence a été consultée pour calculer un taux pondéré de déforestation utilisé pour trouver le changement dans le couvert forestier
Dimanche L., Touzbe R. , 1999. Rapport National sur le secteur forestier. Atelier "Collecte et analyse des données forestières- Perspectives pour le secteur forestier en Afrique" (programme de partenariat CE-FAO et Projet FOSA). Lambarene (Gabon) du 27.09 au 02.10.1999.			1999	Cette référence a été consultée pour calculer un taux pondéré de déforestation utilisé pour trouver le changement dans le couvert forestier

1.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêt fermée	Forêt fermée (recouvrement supérieur à 40% et une hauteur au moins de 5 m) Ce type inclut : 1.1 Les terrains forestiers qui ont une densité supérieure à 20% et dont l'utilisation est principalement forestière. 1.1.1 La forêt primaire dense est pluristratifiée et la hauteur des arbres variant de 10 à 50 mètres. La densité du couvert est supérieure à 60%. 1.1.2. La forêt secondaire résulte de perturbations d'origine anthropique. Dans ce sous-type, on retrouve les forêts secondaires adultes (35 m de hauteur) et jeunes (hauteurs inférieures à 25 m). 1.1.3 La forêt en régénération 1.2. Les terrains mixtes 1.2.1 La forêt secondaire adulte et culture : proportion de la forêt secondaire

	adulte est supérieure à 50%. 1.2.2. La forêt secondaire jeune et culture: proportion de la forêt secondaire jeune est supérieure à 50%.
--	---

Mangala P.M., Zanga A. 1999.

Classe nationale	Définition
Autres terres boisées	Cette catégorie appartient au domaine soudano-sahélien. Quelques arbustes typiques sont parsemés à travers le tapis graminéen qui reste encore abondant. Ce type comprend : 1 Dénudée sec : groupements ouverts avec quelques arbres 2 Raphiale 3 Dénudée humide : stations humides caractérisées par la présence d'herbacées et dépourvue d'arbres. 4. Les steppes ont une strate arborée qui disparaît et qui laisse place à un tapis graminéen, quelques arbustes typiques sont parsemés à travers les herbacées.
Dénudés humides	Stations humides caractérisées par la présence d'herbacées et dépourvues d'arbres.
Dénudés secs	Groupements ouverts avec quelques arbres
Forêt dense primaire	La forêt primaire dense est pluristratifiée et la hauteur des arbres variant de 10 à 50 mètres. La densité du couvert est supérieure à 60%.
Forêt dense secondaire	La forêt secondaire résulte de perturbations d'origine anthropique. Dans ce sous-type, on retrouve les forêts secondaires adultes (35 m de hauteur) et jeunes (hauteurs inférieures à 25 m). Le recouvrement est supérieur à 40%.
Forêt en régénération	Forêt en régénération
Forêt fermée	Forêt fermée (recouvrement supérieur à 40% et une hauteur au moins de 5 m) Ce type inclut : 1.1 Les terrains forestiers qui ont une densité supérieure à 20% et dont l'utilisation est principalement forestière. 1.1.1 La forêt primaire dense est pluristratifiée et la hauteur des arbres variant de 10 à 50 mètres. La densité du couvert est supérieure à 60%. 1.1.2. La forêt secondaire résulte de perturbations d'origine anthropique. Dans ce sous-type, on retrouve les forêts secondaires adultes (35 m de hauteur) et jeunes (hauteurs inférieures à 25 m). 1.1.3 La forêt en régénération 1.2. Les terrains mixtes 1.2.1 La forêt secondaire adulte et culture : proportion de la forêt secondaire adulte est supérieure à 50%. 1.2.2. La forêt secondaire jeune et culture: proportion de la forêt secondaire jeune est supérieure à 50%.
Forêt ouverte	La forêt ouverte (recouvrement > 10% et une hauteur au moins de 5 m) est composée de : 1. Les savanes herbeuses (ou arbustives) sont des étendues herbeuses piquées ou non d'arbustes pouvant atteindre 5 m de haut et une densité variant entre 2 et 20%. 2. La savane arborée et boisée a une densité inférieure à 50%. La hauteur des

	arbres varie entre 4 et 20 m. La synusie herbacée est importante et parcourue annuellement par des feux.
Forêt secondaire adulte et cultures	Il s'agit de terrains mixtes. La forêt secondaire adulte et les cultures ont une proportion de forêt secondaire adulte supérieure à 50%.
Forêt secondaire jeune et cultures	Il s'agit de terrains mixtes. La forêt secondaire jeune et les cultures ont une proportion de forêt secondaire jeune supérieure à 50%.
Raphiale	Raphiale
Savanes arborées	La forêt ouverte a un recouvrement >10% et une hauteur au moins de 5 m. La savane arborée et boisée a une densité inférieure à 50%. La hauteur des arbres varie entre 4 et 20 m. La synusie herbacée est importante et parcourue annuellement par des feux.
Savanes herbeuses	La forêt ouverte a un recouvrement >10% et une hauteur au moins de 5 m. Les savanes herbeuses (ou arbustives) sont des étendues herbeuses piquées ou non d'arbustes pouvant atteindre 5 m de haut et une densité variant entre 2 et 20%.

PARN. 1994.

Classe nationale	Définition
Forêt ouverte	La forêt ouverte (recouvrement >10% et une hauteur au moins de 5 m) est composée de : 1. Les savanes herbeuses (ou arbustives) sont des étendues herbeuses piquées ou non d'arbustes pouvant atteindre 5 m de haut et une densité variant entre 2 et 20%. 2. La savane arborée et boisée a une densité inférieure à 50%. La hauteur des arbres varie entre 4 et 20 m. La synusie herbacée est importante et parcourue annuellement par des feux.
Autres terres boisées	Cette catégorie appartient au domaine soudano-sahélien. Quelques arbustes typiques sont parsemés à travers le tapis graminéen qui reste encore abondant. Ce type comprend : 1 Dénudée sec : groupements ouverts avec quelques arbres 2 Raphiale 3 Dénudée humide : stations humides caractérisées par la présence d'herbacées et dépourvue d'arbres. 4. Les steppes ont une strate arborée qui disparaît et qui laisse place à un tapis graminéen, quelques arbustes typiques sont parsemés à travers les herbacées.

MEEFCP/CPCI. 1999.

1.2.3 Données de base

Les estimations pour la RCA s'appuient sur les résultats de FRA 2000, qui avait estimé la superficie forestière pour les années 1990 et 2000. Les informations actualisées n'étant pas disponibles, la même tendance avait été admise pour l'année 2005.

Classe nationale	Surface en ha 1999 (sud-est)
Forêt fermée	1 500 000

Source : Mangala P.M., Zanga A. 1999

Classe nationale	Surface en ha 1989 (sud-ouest)
Forêt dense primaire	2,400,200
Forêt dense secondaire	873,000
Forêt en régénération	15,100
Forêt secondaire adulte et cultures	14,100
Forêt secondaire jeune et cultures	42,800
Savanes herbeuses	50,300
Savanes arborées	139,000
Dénudés secs	2,200
Raphiale	34,800
Dénudés humides	4,800
Occupation du sol moyenne	3,576,300

Source: PARN. 1994

Classe nationale	Surface en ha 1994 (nord)
Forêt ouverte	27,176,000

Source : MEEFCP/CPCI. 1999

Classe nationale	Surface en ha 1994 (centre)
Autres terres boisées	3,115,000

Source : MEEFCP/CPCI. 1999

1.3 Analyse des données nationales

1.3.1 Calibrage

Aucun calibrage n'est nécessaire dans la mesure où il n'existe pas de données au niveau national et que les données sont reprises du FRA 2000. Néanmoins, il est important de signaler que la base de donnée de la FAO (FAOSTAT) donne une superficie des eaux intérieures de 0 ha.

1.3.2 Estimation et prévision

En l'absence d'un inventaire national, les seules données utilisées dans le cadre du FRA2005 relèvent de l'évaluation des ressources forestières mondiales de 2000.

Les données d'origine sont issues de différentes références :

-le PARN (1994) a servi à évaluer le Sud Ouest de la RCA

-Le rapport des experts nationaux (Mangala, Zanga 1999) a servi à estimer les superficies boisées du Sud Est

-Le rapport du CPCI a servi à évaluer le Centre et le Nord.

L'année de référence choisie est 1994 dans la mesure où le PARN 1994 est l'inventaire de la zone SUD-Ouest qui est celle où se trouve la majorité des formations forestières denses, Malgré les quatre séries de données, le reclassement exhaustif a permis d'obtenir une estimation de la situation du couvert forestier de la RCA en 1994.

1.4 Reclassement

Références: Mangala P.M., Zanga A. 1999. République Centrafricaine. Évaluation des ressources forestières ligneuses. Étude réalisée dans le cadre de FRA 2000. FAO.

Classes nationales	Sud-Est
Forêt fermée	Forêt fermée 100%

Commentaires: Les définitions de la classification nationale ne posent pas de problème pour le reclassement en vue du FRA 2000.

Références: PARN. 1994. Inventaire des forêts du Sud-Ouest centrafricain. Le massif forestier. Ministère de l'environnement des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche. Banque Mondiale/Poulin Thériault.

Classe national	Sud-Ouest
Forêt dense primaire	Forêt fermée 100%
Forêt dense secondaire	Forêt fermée 100%
Forêt en régénération	Forêt fermée 100%
Forêt secondaire adulte et cultures	Forêt fermée 67% Autres terres 33%
Forêt secondaire jeune et cultures	Forêt fermée 67% Autres terres 33%
Savanes herbeuses	Autres terres boisées 50% Autres terres 50%
Savanes arborées	Forêt ouverte 100%
Dénudés secs	Autres terres 100%
Raphiale	Autres terres 100%
Dénudés humides	Autres terres 100%

Commentaires: Les définitions de la classification nationale ne posent pas de problème pour le reclassement en vue de FRA 2000, sauf pour les classes décrites ci-dessous. En effet, il a été nécessaire d'estimer des pourcentages à l'intérieur de chacune de ces classes (données très approximatives) dans la mesure où la description de la végétation ne correspondait pas à 100% à une classe définie selon les critères FAO. Toutefois, les chiffres avancés tendent à être en cohérence avec l'organisation du paysage. Les classes concernées sont les suivantes : - "terrain mixte forêt secondaire adulte et culture" qui correspond en fait pour une majorité à de la forêt naturelle fermée et pour une moindre part à la catégorie "Autres terres"(présence de cultures) - "terrain mixte forêt secondaire jeune et culture" qui correspond pour la même raison que pour la classe précédente à de la forêt naturelle fermée en majorité et pour une

moindre part à la catégorie "Autres terres"(présence de cultures) - "savanes herbeuses" qui inclut également des savanes arbustives. Elle a été subdivisée en "Autres terres boisées (Arbustes)" et en "Autres terres" (savanes herbeuses).

Références: MEEFCP/CPCI. 1999. Inventaire des sources et puits de gaz à effet de serre de la République Centrafricaine : sources et puits. Module 5. Changements d'affectation des terres et foresterie. Version préliminaire. Ministère de l'Environnement des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches.

Classes nationales	Centre
Forêt ouverte	Forêt ouverte 67% Arbustes 33%

Commentaires: L'unique classe a été scindée en forêt ouverte et "Autres terres boisées (Arbustes)" dans la mesure où la description de cette classe de végétation fait apparaître des savanes arbustives, ainsi que des savanes arborées et boisées.

Références: MEEFCP/CPCI. 1999. Inventaire des sources et puits de gaz à effet de serre de la République Centrafricaine : sources et puits. Module 5. Changements d'affectation des terres et foresterie. Version préliminaire. Ministère de l'Environnement des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches.

Classes nationales	Nord
Autres terres boisées	Arbustes 33% Autres terres 67%

Commentaires: L'unique classe "Autres terres boisées" constituée principalement par des steppes a été subdivisée en "Autres terres boisées" et en "Autres terres".

Du fait que l'estimation réalisée ne couvre que les superficie boisées, il a été nécessaire d'ajuster les résultats à la superficie nationale officielle, en assumant que la surface restante est majoritairement des autres terres selon FRA.

Après avoir mis ensemble ces informations, nous avons obtenus les résultats suivants pour l'année 1994 :

Catégories de FRA 2005	Superficie en hectares
	1994
Forêt	23 082 567
Autres terres boisées	10 122 150
Autres terres	29 093 283
...dotées de couvrir arboré	
Eaux intérieures	
TOTAL	62 298 000

Les estimations ont été réalisées en pondérant différentes données de changement du couvert forestier trouvées dans la littérature avec l'importance des superficies concernées.

Ceci nous a permis de calculer un taux pondéré de déforestation de -0,13% correspondant à 30 000 ha/an.

Vu l'absence d'informations actualisées, cette tendance a été appliquée à la superficie de couvert forestier trouvée pour 1994 afin d'obtenir l'estimation de la superficie du couvert forestier pour les années 1990, 2000 et 2005.

Les changements qui ont lieu dans les superficies boisées devraient affecter la superficie des autres terres.

Catégories de FRA 2005	Superficie en hectares		
	1990	2000	2005
Forêt	23 202 831	22 903 339	22 755 046
Autres terres boisées	10 122 150	10 122 150	10 122 150
Autres terres	28 973 019	29 272 511	29 420 804
...dotées de couvrir arboré			
Eaux intérieures			
TOTAL	62 298 000	62 298 000	62 298 000

1.5 Données à insérer dans le tableau T1

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)		
	1990	2000	2005
Forêt	23 203	22 903	22 755
Autres terres boisées	10 122	10 122	10 122
Autres terres	28 973	29 273	29 421
...dotées de couvrir arboré			
Eaux intérieures			
TOTAL	62 298	62 298	62 298

1.6 Commentaires au tableau T1

La superficie des Eaux intérieures selon FAOSTAT est de 0 ha mais la donnée nationale concernant cette superficie est de 1 million d'ha.

2 Tableau T2 – Régime foncier des forêts et des autres terres boisées

2.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Propriété privée	Terres appartenant à des particuliers, familles, coopératives privées, sociétés, industries, institutions religieuses et établissements d'enseignement, caisses de retraite ou fonds de placement et autres institutions privées.
Propriété publique	Terres appartenant soit l'État (gouvernements nationaux, étatiques et régionaux) soit à des institutions ou sociétés publiques soit à d'autres organismes étatiques, y compris les villes, les municipalités, les villages et les communes
Autres formes de propriété	Terres qui n'entrent pas dans les catégories de « Propriété privée » et « Propriété publique ».

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Ministère des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches. Inventaire sectoriel des ressources forestières du Sud-Ouest. 1994	E	Forêts, autres terres boisées, autres terres	1994	Ces inventaires ont été réalisés dans le cadre du projet d'Aménagement des Ressources forestières (PARN) du Sud-Ouest et de l'Est de la RCA.
Ministère des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches. Inventaires des ressources forestières de l'Est (Bangassou). 2000	E	Forêts, autres terres boisées, autres terres	2000	
Statistiques forestières, MEFCP	E		Chaque année	
Code forestier	M		1990	En révision

Préciser les variables tirées des références MEFCP (Statistiques forestières) et le code forestier

2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Domaine forestier de l'État	Forêts de production et forêts classées
Domaine forestier des collectivités	Forêts appartenant aux collectivités locales
Périmètres de reboisement	Superficies reboisées par l'État

Source : Code forestier

2.2.3 Données de base

Les informations disponibles ne suffisent pas à compléter le tableau.

2.3 Analyse des données nationales

2.3.1 Calibrage

2.3.2 Estimation et prévision

2.4 Reclassement

2.5 Données à insérer dans le tableau T2

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)			
	Forêt		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Propriété privée	DI	DI	DI	DI
Propriété publique	DI	DI	DI	DI
Autres formes de propriété	DI	DI	DI	DI
TOTAL	DI	DI	DI	DI

2.6 Commentaires au tableau T2

3 Tableau T3 – Fonctions désignées des forêts et autres terres boisées

3.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Types de désignation

Catégorie	Définition
Fonction principale	Une fonction désignée est considérée comme principale lorsqu'elle est sensiblement plus importante que d'autres. Sont incluses dans cette définition les zones qui sont légalement ou volontairement affectées à des objectifs particuliers.
Superficie totale à laquelle a été assignée une fonction	La superficie totale à laquelle a été assignée une fonction particulière, qu'elle soit ou non principale.

Catégories de désignation

Catégorie / Fonctions désignées	Définition
Production	Forêt/autres terres boisées affectées à la production et à l'extraction de biens forestiers, y compris les produits ligneux et non ligneux.
Protection des sols et des eaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la protection des sols et des eaux.
Conservation de la biodiversité	Forêts/autres terres boisées affectées à la conservation de la diversité biologique.
Services sociaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la fourniture de services sociaux.
Usages multiples	Forêts/autres terres boisées affectées à une combinaison quelle qu'elle soit de: production de biens, protection des sols et des eaux, conservation de la biodiversité et fourniture de services sociaux, et lorsqu'aucune de ces fonctions ne peut être considérée isolément comme sensiblement plus importante que les autres.
Aucune fonction ou fonction inconnue	Forêts/autres terres boisées auxquelles aucune fonction spécifique n'a été assignée ou pour lesquelles la fonction désignée est inconnue.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Estimation d'expert	M	Forêt de production		

3.2.2 Classement et définitions

Catégorie / Fonctions désignées	Définition
Les Forêts de production	Forêts ou terres boisées affectées à la production industrielle ou artisanale des produits ligneux et non ligneux
Les périmètres de reboisement	Aires réservées à des plantations forestières
Les périmètres de protection	Les périmètres de protection ont pour vocation la conservation ou la restauration des peuplements forestiers, de la flore, de la faune, des sols et des systèmes hydriques.
Les forêts récréatives	Forêts ou terres boisées réservées aux loisirs
Les réserves de faune	Les réserves de faune sont des aires affectées à la protection de la faune et de son environnement naturel dans lesquelles les activités agro-pastorales traditionnelles sont réglementées, ainsi que l'accès

	du public.
Les parcs nationaux	Les parcs nationaux sont des aires affectées à la protection des espèces animales et végétales dans leur état sauvage, des minéraux et formations géologiques, des biotopes et écosystèmes, des sites naturels et paysages présentant une valeur scientifique ou esthétique, ainsi qu'à la récréation du public. Ces parcs sont soumis à la réglementation du Code de protection de la faune sauvage.
Les réserves naturelles intégrales	Les réserves naturelles intégrales sont des aires soustraites à toute présence humaine, sauf autorisation délivrée par arrêté ministériel chargé des forêts pour des missions d'études et de recherches scientifiques.

Source : Code forestier centrafricain

3.2.3 Données de base

Malheureusement, aucune information détaillée utile à compléter le tableau n'est disponible. La superficie de forêt destinée principalement à la production a été estimée par le correspondant national et maintenue constante pour toute la période 1990-2005.

3.3 Analyse des données nationales

La superficie donnée par la différence entre la superficie totale de forêt, indiquée dans le tableau 1, et la superficie de forêt assignée à la production est considérée Forêt affectée à la conservation.

3.3.1 Calibrage

3.3.2 Estimation et prévision

3.4 Reclassement

3.5 Données à insérer dans le tableau T3

Catégories/fonction désignée	Superficie (1000 ha)					
	Fonction principale			Superficie totale à laquelle est assignée une fonction		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Forêt						
Production	4 826	4 826	4 826	4 826	4 826	4 826
Protection des sols et des eaux				nd	nd	nd
Conservation de la biodiversité	18 377	18 077	17 929	18 377	18 077	17 926
Services sociaux	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Usages multiples	nd	nd	nd	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue	nd	nd	nd	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total	23 203	22 903	22 755	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Autres terres boisées						
Production	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Protection des sols et des eaux	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Conservation de la biodiversité						
Services sociaux						
Usages multiples						
Aucune fonction ou fonction inconnue	10 122	10 122	10 122	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total- autres terres boisées	10 122	10 122	10 122	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.6 Commentaires au tableau T3

4 Tableau T4 – Caractéristiques des forêts et autres terres boisées

4.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Primaire	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, où n'est clairement visible aucune trace d'activités humaines et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Naturelle modifiée	Forêt / autres terres boisées comprenant des espèces indigènes naturellement régénérées, où sont clairement visibles des traces d'activités humaines.
Semi-naturelle	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, établies par plantation, semis ou régénération naturelle assistée.
Plantations de production	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces introduites, et dans certains cas des espèces indigènes, établies par plantation ou semis principalement pour la production de bois ou de produits non ligneux.
Plantations de protection	Forêts/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes ou introduites, établies par plantation ou semis principalement pour la fourniture de services.

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Estimation d'expert	M	Naturelle modifiée, plantations de production	1990-2000-2005	

4.2.2 Classement et définitions

4.2.3 Données de base

Les chiffres statistiques pour les plantations forestières ont été estimées par le correspondant national tandis que la forêt qui reste est considérée naturelle modifiée.

4.3 Analyse des données nationales

4.3.1 Calibrage

4.3.2 Estimation et prévision

4.4 Reclassement

4.5 Données à insérer dans le tableau T4

Catégories	Superficie (1000 hectares)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Primaire	nd	nd	nd	DI	DI	DI
Naturelle modifiée	23 201	22 899	22 750	DI	DI	DI
Semi-naturelle				DI	DI	DI
Plantations de production	1,7	4	5	DI	DI	DI
Plantations de protection				DI	DI	DI
TOTAL	23 203	22 903	22 755	DI	DI	DI

4.6 Commentaires au tableau T4

Il faut admettre que la plupart de la forêt, à l'exception des plantations forestières, peut être enregistrée sous la catégorie naturelle modifiée même si cela comprend de la forêt primaire qui n'a pas pu être quantifiée.

5 Tableau T5 – Matériel sur pied

5.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de X cm de diamètre à hauteur d'homme (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus élevés). La définition comprend la tige à partir du sol ou la hauteur de la souche jusqu'à un diamètre du sommet de Y cm, et pourrait aussi inclure des branches jusqu'à un diamètre minimal de W cm.
Matériel sur pied commercial	La partie du matériel sur pied d'espèces considérées comme commerciales ou potentiellement commerciales aux conditions du marché en vigueur, et dont le diamètre à hauteur d'homme est de Z cm ou davantage.

5.2 Données nationales

5.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
CIRAD. 1996. <i>Forêt de Ngotto</i> . Inventaire forestier zones 1, 2 et 3	M	Matériel sur pied	1996	
CIRAD. 1997. <i>Plan d'aménagement forestier du PEA 163 - Sangha Mbaéré</i>	M	Matériel sur pied	1997	

5.2.2 Classement et définitions

5.2.3 Données de base

Les documents de références sont des inventaires forestiers partiels exécutés dans la région de Ngotto et Sangha Mbaéré. L'inventaire forestier de Ngotto, effectué dans les zones 1 et 2, a permis de trouver le volume sur écorce, branches exclues, de toutes les espèces forestières mesuré à un DHH minimum > à 30 cm.

Le second document de référence est un programme d'aménagement des forêts PEA-163 pour la région de Sangha- Mbaéré qui présente le volume total mesuré sur écorce, branches exclues, de toutes les espèces forestières mesuré à un DHH minimum > à 40 cm.

Région inventoriée (DHH>30 cm)	Superficie (ha)	Volume (m3/ha)	Vol Tot (m3)
Zone 1 et 2	86 000	241,35	20 756 000
Zone 3	78 964	148,01	11 687 470
(A) Superficie totale	164 964		
(B) Volume total			39 474 702
(C) Moyenne volume total (A)/(B)		196,67	

Source 1996

Région inventoriée (DHH >40 cm)	Superficie (ha)	Volume (m3/ha)	Vol Tot (m3)
---------------------------------	-----------------	----------------	--------------

Forêt sud-africaine du Sud-Ouest	104 000	120,00	12 480 000
(A) Superficie totale	104 000		
(B) Volume total			12 480 000
(C) Moyenne volume total (A)/(B)		120,00	

Source 1997

5.3 Analyse des données nationales

5.3.1 Calibrage

5.3.2 Estimation et prévision

Un volume moyen par hectare de 167 m³/ha a été calculé en tenant compte des deux documents de références mentionnés. Ce volume a été considéré constant pour toute la période 1990-2005 et associé à la superficie forestière obtenue dans T1.

5.4 Reclassement

5.5 Données à insérer dans le tableau T5

Catégorie de FRA 2005	Volume (millions de mètres cubes sur écorce)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Matériel sur pied	3 875	3 825	3 801	DI	DI	DI
Matériel sur pied commercial	DI	DI	DI	DI	DI	DI

Spécifications des valeurs seuil du pays	Unité	Valeur	Informations supplémentaires
1. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied (X)	cm	35	valeur moyenne
2. Diamètre minimal au sommet de la tige (Y) pour le calcul du matériel sur pied	cm		
3. Diamètre minimal des branches comprises dans le matériel sur pied (W)	cm		
4. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied commercial (Z)	cm		
5. Le volume est calculé « au-dessus du terrain » (AT) ou « au-dessus de la souche » (AS)	AT / AS		
6. Les seuils cités ci-dessus (points 1 à 4) ont-ils subi des changements depuis 1990 ?	Oui/Non		
7. En cas affirmatif, joindre une note donnant les détails du changement	Note jointe		

5.6 Commentaires au tableau T5

6 Tableau T6 – Biomasse

6.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Biomasse au-dessus du sol	Toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute la biomasse de racines vivantes. Les racelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Biomasse de bois mort	Toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays

6.2 Données nationales

6.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Estimation d'expert	M	Biomasse au-dessus du sol, souterraine, de bois mort	1990-2000-2005	

6.2.2 Classement et définitions

6.2.3 Données de base

6.3 Analyse des données nationales

6.3.1 Calibrage

6.3.2 Estimation et prévision

Lorsque les données nationales n'existent pas concernant la biomasse, alors il est possible d'utiliser la méthode décrite dans les directives de la FAO (2004) pour l'établissement des rapports nationaux. Succinctement, il s'agit de calculer les différentes biomasses de la façon suivante :

1) Biomasse au-dessus du sol (tonnes) = Matériel sur pied (volume sur écorce en m³) x Densité du bois x FEB

Avec :

Une densité du bois moyenne de 0.58 pour l'Afrique selon FAO, 2001. *Évaluation des ressources forestières mondiales 2000. Rapport principal. Étude FAO Forêts 140.*

Le FEB (Facteur d'expansion de la biomasse), calculé conformément aux indications de l'Étude FAO Forêts 124 (par Sandra Brown), est de 2,05 pour les forêts tropicales feuillues (selon la FAO, 2004. Directives de la FAO, annexe 5).

2) Biomasse souterraine (tonnes) = Biomasse au-dessus du sol (tonnes) x ratio racine/tige (ratio d'une valeur de 0.24 pour les forêts primaires tropicales humides selon l'annexe 5, tab 5.5. des Directives de la FAO)

3) Biomasse de bois mort (tonnes) : les facteurs de conversion fournies dans les Directives (annexe 5, tab. 5.6.) peuvent être utilisés : soit 18.2 tonnes/ha pour les forêts tropicales. Il suffit alors de multiplier ce taux par la surface forestière telle que renseignée dans T1 pour les différentes années de référence. A noter que ce taux est très approximatif.

6.4 Reclassement

6.5 Données à insérer dans le tableau T6

Catégorie de FRA 2005	Biomasse (millions de tonnes de poids anhydre)					
	Forêt			Autre terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Biomasse au-dessus du sol	4 608	4 548	4 519	DI	DI	DI
Biomasse souterraine	1 106	1 092	1 085	DI	DI	DI
Biomasse de bois mort	422	417	414	DI	DI	DI
TOTAL	6 136	6 057	6 018	DI	DI	DI

6.6 Commentaires au tableau T6

7 Tableau T7 – Stock de carbone

7.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	Le carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Le carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans la biomasse de bois mort	Le carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes, et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Le carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur à un diamètre minimal choisi par le pays pour le bois mort gisant (par exemple 10 cm), à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique. Y sont comprises les couches de litière, de fumier et d'humus.
Carbone dans le sol	Le carbone organique présent dans les sols minéraux ou organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur spécifiée par le pays et appliquée régulièrement à travers les séries chronologiques.

7.2 Données nationales

7.2.1 Sources de données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

7.2.2 Classement et définitions

7.2.3 Données de base

7.3 Analyse des données nationales

7.3.1 Calibrage

7.3.2 Estimation et prévision

Encore, en l'absence de données nationales concernant le stock de carbone, nous avons utilisée la méthodologie préconisée dans les directives de la FAO ; il s'agit de multiplier la valeur par défaut du GIEC relative à la teneur en Carbone (valeur de 50% communiquée par

les directives de la FAO) par les différents types de biomasse pour les trois années de référence (voir le tableau T6) :

Carbone dans la biomasse au-dessus du sol = Biomasse au-dessus du sol x 0,5

Carbone dans la biomasse souterraine = Biomasse souterraine x 0,5

Carbone dans le bois mort = Biomasse de bois mort x 0.5

7.4 Reclassement

7.5 Données à insérer dans le tableau T7

Catégorie de FRA 2005	Carbone (millions de tonnes)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	2 304	2 274	2 259	DI	DI	DI
Carbone dans la biomasse souterraine	553	546	542	DI	DI	DI
Total partiel: carbone dans la biomasse vivante	2 857	2 820	2 801	DI	DI	DI
Carbone dans le bois mort	211	208	207	DI	DI	DI
Carbone dans la litière	DI	DI	DI	DI	DI	DI
Total partiel: carbone dans le bois mort et la litière				DI	DI	DI
Carbone dans le sol jusqu'à une profondeur de _____ cm	DI	DI	DI	DI	DI	DI
CARBONE TOTAL	3 068	3 028	3 008	DI	DI	DI

7.6 Commentaires au tableau T7

8 Tableau T8 – Perturbations influençant la santé et la vitalité

8.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Perturbation par le feu	Perturbation causée par les feux de friches, qu'ils éclatent à l'intérieur ou à l'extérieur de la forêt ou des autres terres boisées
Perturbation par les insectes	Perturbation causée par des ravageurs qui nuisent à la santé de l'arbre.
Perturbation par les maladies	Perturbation causée par des maladies attribuables à des agents pathogènes, comme les bactéries, les champignons, les phytoplasmes ou les virus.
Autres perturbations	Perturbations causées par des facteurs autres que le feu, les insectes ou les maladies.

8.2 Données nationales

8.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

8.2.2 Classement et définitions

8.2.3 Données de base

Non disponible.

8.3 Analyse des données nationales

8.3.1 Estimation et prévision

8.4 Reclassement

8.5 Données à insérer dans le tableau T8

Catégorie de FRA-2005	Superficie annuelle moyenne touchée (1000 hectares)			
	Forêts		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Perturbation par le feu	DI	DI	DI	DI
Perturbation par les insectes	DI	DI	DI	DI
Perturbation par les maladies	DI	DI	DI	DI
Autres perturbations	DI	DI	DI	DI

8.6 Commentaires au tableau T8

9 Tableau T9 – Diversité des espèces arborées

9.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Nombre d'espèces arborées indigènes	Le nombre total d'espèces arborées indigènes qui ont été identifiées dans le pays.
Nombre d'espèces arborées gravement menacées	Le nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « gravement menacées » dans la liste rouge de l'UICN
Nombre d'espèces arborées menacées	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « menacées » dans la liste rouge de l'UICN.
Nombre d'espèces arborées vulnérables	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « vulnérables » dans la liste rouge de l'UICN.

9.2 Données nationales

9.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Liste rouge de l'UICN	E	Espèces gravement menacées, menacées et vulnérables	2000	

9.2.2 Classement et définitions

9.2.3 Données de base

Selon la liste rouge de l'UICN, il existe en 2000 :
Espèces menacées :

Diospyros crassiflora (Ebène)

Espèces vulnérables :

Azelia africana

Azelia bipindensis

Albizia ferruginea

Entandrophragma angolense

Hallea stipulosa

Khaya senegalensis

Nauclea diderrichii

Nesogordonia papaverifera

SAVANNA DOUSSIÉ (F)

9.3 Données à insérer dans le tableau T9

Catégorie de FRA 2005	Nombres d'espèces (en l'an 2000)
Espèces arborées indigènes	DI
Espèces arborées gravement menacées	0
Espèces arborées menacées	1
Espèces arborées vulnérables	8

9.4 Commentaires au tableau T9

10 Tableau T10 – Composition du matériel sur pied

10.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Liste des noms des dix espèces arborées les plus répandues (dénomination scientifique et vernaculaire).

10.2 Données nationales

10.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

10.2.2 Données de base

Les informations disponibles ne permettent pas de compléter le tableau ci-dessous ; pour cette raison, seulement la liste des espèces plus répandue est présentée.

10.3 Analyse des données nationales

10.3.1 Calibrage

10.3.2 Estimation et prévision

10.4 Données à insérer dans le tableau T10

Catégorie de FRA 2005/nom de l'espèce (mon scientifique ou nom vernaculaire)	Matériel sur pied dans les forêts (millions de mètres cubes)	
	1990	2000
Limba (<i>Terminalia superba</i>)	DI	DI
Ayous (<i>Triphocliton scleroxylon</i>)	DI	DI
Sapelli (<i>Entandrophragma</i>)	DI	DI
Mukulungu (<i>Antranella</i>)	DI	DI
Bété (<i>Mansonia altissima</i>)	DI	DI
Padouk rouge (<i>Pterocarpus soyauxi</i>)	DI	DI
Kossipo (<i>Entandrophragma</i>)	DI	DI
Iroko (<i>Milicia excelsa</i>)	DI	DI
Sipo (<i>Entandrophragma</i>)	DI	DI
Tiama (<i>Entandrophragma</i>)	DI	DI
Espèces résiduelles (8 espèces)	DI	DI
Total	DI	DI

10.5 Commentaires au tableau T10

11 Tableau T11 – Extraction de bois

11.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Extraction de bois industriel	Le bois extrait (volume de bois rond sur écorce) pour la production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Extraction de bois de feu	Le bois de feu extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
FAO. 2001. Annuaire des produits forestiers. 1997-2001	M	Extraction de bois industriel, Extraction de bois de feu	2000	

11.2.2 Classement et définitions

11.2.3 Données de base

En l'absence de données nationales, les données issues de la base de données FAOSTAT de la FAO ont été utilisées.

Production de bois industriel (m3 Volume sous écorce)				
1988	1989	1990	1991	1992
394 000	475 000	425 000	379 000	484 000

Production de bois industriel (m3 Volume sous écorce)				
1998	1999	2000	2001	2002
831 000	861 000	1 011 000	1 058 000	1 058 000

Production de bois de feu (m3 Volume sous écorce)				
1988	1989	1990	1991	1992
3 055 000	3 055 000	3 055 000	3 055 000	3 250 000

Production de bois de feu (m3 Volume sous écorce)				
1998	1999	2000	2001	2002
2 687 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000

11.3 Analyse des données nationales

11.3.1 Estimation et prévision

1. Pour 1990 et 2000, la moyenne des données issues de 5 années consécutives est réalisée : 1988 à 1992 pour l'année de référence 1990, et 1998 à 2002 pour l'année de référence 2000.
2. Pour 2005 : la valeur de 2003 est reprise.
3. La valeur est donnée en mètres cubes sous écorce. Il a été également nécessaire de convertir cette valeur en mètres cubes sur écorce grâce à un facteur de 1,15 (préconisé dans les Directives de la FAO, 2004).

11.4 Reclassement

11.5 Données à insérer dans le tableau T11

Catégorie de FRA 2005	Volume sur écorce en milliers de mètres cubes de bois rond					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Bois rond industriel	496	1 108	1 108	DI	DI	DI
Bois de feu	3 558	2 458	2 458	DI	DI	DI
TOTAL	4 054	3 566	3 566	DI	DI	DI

11.6 Commentaires au tableau T11

12 Tableau T12 – Valeur du bois extrait

12.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Valeur du bois industriel extrait	Valeur du bois extrait à des fins de production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Valeur du bois de feu extrait	Valeur du bois extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

12.2 Données nationales

12.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

12.2.2 Classement et définitions

12.2.3 Données de base

Information disponible ne suffit pas à compléter le tableau ci-dessous.

12.3 Analyse des données nationales

12.3.1 Estimation et prévision

12.4 Reclassement

12.5 Données à insérer dans le tableau T12

Catégorie de FRA 2005	Valeur du bois rond extrait (1000 dollars EU)					
	Forêts			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Bois rond industriel	DI	DI	DI	DI	DI	DI
Bois de feu	DI	DI	DI	DI	DI	DI
TOTAL	DI	DI	DI	DI	DI	DI

12.6 Commentaires au tableau T12

13 Tableau T13 – Extraction de produits forestiers non ligneux

13.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Les catégories suivantes de produits forestiers non ligneux ont été désignées :

Catégorie
<u>Produits végétaux/matière première</u>
1. Aliments
2. Fourrage
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction
6. Plantes ornementales
7. Exsudats
8. Autres produits végétaux
<u>Produits animaux/matière première</u>
9. Animaux vivants
10. Cuirs, peaux et trophées
11. Miel sauvage et cire d'abeille
12. Viande de brousse
13. Matière première pour la préparation de médicaments
14. Matière première pour la préparation de colorants
15. Autres produits animaux comestibles
16. Autres produits animaux non comestibles

13.2 Données nationales

13.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

13.2.2 Classement et définitions

13.2.3 Données de base

13.3 Analyse des données nationales

13.3.1 Estimation et prévision

13.4 Reclassement

13.5 Données à insérer dans le tableau T13

Catégories de FRA 2005	Facteur d'échelle	Unité	Extraction de PFNL		
			1990	2000	2005
<u>Produits végétaux/matière première</u>			DI	DI	DI
1. Aliments			DI	DI	DI
2. Fourrage			DI	DI	DI
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques			DI	DI	DI
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures			DI	DI	DI
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction			DI	DI	DI
6. Plantes ornementales			DI	DI	DI
7. Exsudats			DI	DI	DI
8. Autres produits végétaux			DI	DI	DI
			DI	DI	DI
<u>Produits animaux/matière première</u>			DI	DI	DI
9. Animaux vivants			DI	DI	DI
10. Cuirs, peaux et trophées			DI	DI	DI
11. Miel sauvage et cire d'abeille			DI	DI	DI
12. Viande de brousse			DI	DI	DI
13. Matière première pour la préparation de médicaments			DI	DI	DI
14. Matière première pour la préparation de colorants			DI	DI	DI
15. Autres produits animaux comestibles			DI	DI	DI
16. Autres produits animaux non comestibles			DI	DI	DI

13.6 Commentaires au tableau T13

14 Tableau T14 – Valeur des produits forestiers non ligneux extraits

14.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Les catégories suivantes de produits forestiers non ligneux ont été désignées :

Catégories	
Produits végétaux/matière première	
1.	Aliments
2.	Fourrage
3.	Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
4.	Matière première pour la préparation de colorants et teintures
5.	Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction
6.	Plantes ornementales
7.	Exsudats
8.	Autres produits végétaux
Produits animaux/matière première	
9.	Animaux vivants
10.	Cuir, peaux et trophées
11.	Miel sauvage et cire d'abeille
12.	Viande de brousse
13.	Matière première pour la préparation de médicaments
14.	Matière première pour la préparation de colorants
15.	Autres produits animaux comestibles
16.	Autres produits animaux non comestibles

14.2 Données nationales

14.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

14.2.2 Classement et définitions

14.2.3 Données de base

14.3 Analyse des données nationales

14.3.1 Estimation et prévision

14.4 Reclassement

14.5 Données à insérer dans le tableau T14

Catégories de FRA 2005	Valeur des PFNL extraits (1000 dollars EU)		
	1990	2000	2005
<u>Produits végétaux/matière première</u>			
1. Aliments	DI	DI	DI
2. Fourrage	DI	DI	DI
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques	DI	DI	DI
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures	DI	DI	DI
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction	DI	DI	DI
6. Plantes ornementales	DI	DI	DI
7. Exsudats	DI	DI	DI
8. Autres produits végétaux	DI	DI	DI
	DI	DI	DI
<u>Produits animaux/matière première</u>	DI	DI	DI
9. Animaux vivants	DI	DI	DI
10. Cuirs, peaux et trophées	DI	DI	DI
11. Miel sauvage et cire d'abeille	DI	DI	DI
12. Viande de brousse	DI	DI	DI
13. Matière première pour la préparation de médicaments	DI	DI	DI
14. Matière première pour la préparation de colorants	DI	DI	DI
15. Autres produits animaux comestibles	DI	DI	DI
16. Autres produits animaux non comestibles	DI	DI	DI
TOTAL	DI	DI	DI

14.6 Commentaires au tableau T14

15 Tableau T15 – Emplois forestiers

15.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Production primaire de biens	Emploi dans des activités liées à la production primaire de biens, comme le bois rond industriel, le bois de feu et les produits forestiers non ligneux.
Fourniture de services	Emploi dans des activités directement liées aux services procurés par les forêts et les terres boisées
Activités forestières non spécifiées	Emploi dans des activités forestières non spécifiées.

15.2 Données nationales

15.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

15.2.2 Classement et définitions

15.2.3 Données de base

Information non disponible.

15.3 Analyse des données nationales

15.3.1 Estimation et prévision

15.4 Reclassement

15.5 Données à insérer dans le tableau T15

Catégories de FRA 2005	Emploi (1000 années-personnes)	
	1990	2000
Production primaire de biens	DI	DI
Fourniture de services	DI	DI
Activités forestières non spécifiées	DI	DI
TOTAL	DI	DI

15.6 Commentaires au tableau T15

16 Rapports thématiques

Ce chapitre volontaire est destiné aux rapports thématiques. Le pays qui le désire peut y présenter des tableaux d'informations supplémentaires. (Voir chapitre des Directives de FRA 2005 concernant la préparation de rapports nationaux sur les domaines thématiques).